

## "Enseigner" en distanciel, une imposture de plus

Le 8 mai 2020, J.M. Blanquer déclarait sur France Inter que depuis le début du confinement, on avait eu beaucoup de temps pour expérimenter l'enseignement à distance et qu'il avait été « la plupart du temps, bien réussi ». Deux jours plus tard, dans un entretien au Journal du Dimanche, il ajoutait : « Nous préparons tous les scénarios. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que le virus sera encore présent en septembre. Dans ce cas, la rentrée ne ressemblera sans doute pas aux précédentes. Cette reprise de mai-juin nous permet d'expérimenter des modalités de fonctionnement, nécessairement mixtes, entre présence à l'école et enseignement à distance. Un groupe de travail va réfléchir aux usages numériques, au travail en petit groupe, à la place du sport et de la culture, que je souhaite développer... Nous devons aussi travailler avec les collectivités locales sur la réorganisation de l'espace, l'articulation scolaire et périscolaire. C'est l'occasion de moderniser le système éducatif, de faire de notre école une réelle source de transmission du savoir et d'épanouissement. »

Ces deux déclarations, à deux jours d'intervalle, ne sont certainement pas fortuites. Elles dessinent non seulement un "scénario" d'organisation pour la rentrée 2020, mais aussi un avenir de l'enseignement souhaité par notre ministre. Cet avenir souhaité s'inscrit dans la droite ligne de celui défini par la stratégie de Lisbonne en 2000, reformulée en 2020, qui vise à faire de l'Europe l'« économie de la connaissance la plus compétitive du monde » et à « transformer les idées innovantes en nouveaux produits et services ».

Un des piliers de ces politiques européennes est le numérique. Le traité de Maastricht ratifié en 1992 spécifiait déjà dans son article 128 que « l'action de la communauté européenne vise à encourager le développement de l'enseignement à distance ».

Son développement vise non seulement à la maîtrise par la future main-d'œuvre de l'outil informatique, indispensable aux entreprises, mais aussi à permettre

une formation initiale ou "tout au long de la vie" peu coûteuse. Et aussi, bien sûr à soutenir un marché éducatif dans lequel les entreprises privées seront de plus en plus présentes, à base notamment de MOOC (massive open online course) qui met à disposition un contenu pédagogique qui peut être validé par un certificat (payant) ou de SPOC (small private online course) qui est un cours en ligne privé en petit groupe.

Si on prêtait aux néo-libéraux qui nous gouvernent de mauvaises intentions, on pourrait également, y voir un moyen de « contrôle pédagogique ». N'avons-nous pas constaté en effet quelques interpellations de chefs d'établissements envers certains collègues après avoir consulté sur l'ENT les informations que ces derniers dispensaient à leurs élèves ?

### Développer le « e-learning » et les marchés éducatifs

On l'aura compris, les visées de J. M. Blanquer s'inscrivent tout à fait dans ces stratégies. Et quoi de mieux qu'un confinement, qu'une situation exceptionnelle où chacun.e est un peu désarçonné.e pour expérimenter et « transformer les idées innovantes en nouveaux produits et services ». C'est là sans doute un des projets du ministre Blanquer : développer l'enseignement à distance et son marché, celui des cours en ligne, des logiciels éducatifs en favorisant bien sûr les sociétés privés et de ce fait oblitérant toute possibilité de développement de logiciels libres... Et en même temps résoudre un certain nombre de "problèmes" du ministère, comme ceux du recrutement et du remplacement des enseignant.e.s, tout cela à moindre coût. On pourrait en effet imaginer des enseignant.e.s remplaçant au pied levé des collègues, de chez eux, grâce au e-learning. Ainsi pas de frais de déplacement à payer dans un plus grand respect de l'environnement !

Mais pour pouvoir imposer cette transformation radicale, il lui faut d'abord convaincre que cet enseignement à distance a une certaine efficacité, qu'il permet aux élèves d'apprendre. Il semble que

ces déclarations poursuivent ce but. Elles tentent de nous faire accroire qu'il existerait deux formes d'enseignement, un en "présentiel" et un en "distanciel" qui seraient en quelque sorte équivalents, ou tout du moins complémentaires. Et d'une même efficacité ou presque. Les mots ne sont pas innocents. Ils participent à notre compréhension du monde. Utiliser deux fois le mot "enseignement" n'est pas anodin. Et parler d'enseignement en "présentiel" ou en "distanciel" c'est déjà affirmer que ce sont deux formes d'enseignement, sans doute différentes, mais qui permettent toutes deux d'enseigner. Mais peut-on dire vraiment qu'on enseigne à distance ?

### **L'expérience du confinement et le leurre de la continuité pédagogique**

Les enseignant.e.s, les parents, les élèves qui ont vécu ce confinement de près auront bien du mal à l'affirmer. Car ce qui ressort de cette expérience est plutôt une sensation étrange de perte de sens, de malaise. De nombreux élèves, en particulier celles et ceux issu.e.s des classes sociales les plus dominées, se sont retrouvé.e.s isolé.e.s dans leur famille, foyer, parfois dans des conditions très difficiles, très peu propices à un quelconque apprentissage. Et c'est bien plus que 5 à 8% d'élèves annoncés par le ministre qui n'ont plus donné signe de vie et qui n'ont pu être accompagné.e.s dans cette épreuve faussement nommée « continuité pédagogique ». Celles et ceux qui y ont réussi à faire les activités demandées ont peu à peu abandonné les cours en visioconférence, sauf exceptions. Contrairement à ce que tente d'insinuer le ministre, cette « continuité pédagogique » a plutôt démontré l'exact inverse de ce qu'il voudrait nous faire croire : en effet on a bien vu qu'à distance, il n'y a pas de véritable enseignement possible ce que tout.e enseignant.e savait déjà.

Enseigner, en effet, n'est pas simplement transmettre des informations frontalement à des élèves isolés, sauf à croire aux lubies de l'idéologie libérale qui nie la nécessaire relation individu-société et toute idée de "commun".. C'est permettre l'appropriation par ces élèves de savoirs communs, objectivés, organisés. Ces apprentissages ne peuvent se faire qu'à travers des activités diverses, contextualisées, dans lesquelles les échanges avec l'enseignant.e ou avec d'autres élèves jouent une place prépondérante. À partir de ces activités, des formulations des savoirs sont proposées, reprises ;

des questions sont posées par les élèves ou l'enseignant.e ; et peu à peu un savoir plus décontextualisé peut s'élaborer. Ensuite chaque élève tentera de l'intérioriser, de le réélaborer avec ses singularités, son histoire propre, avec l'aide de l'enseignant.e ou d'autres élèves.

Tout cela nécessite des relations sociales vivantes dans un collectif qu'est la classe et qui fait société. Dans ces échanges, la parole est bien sûr essentielle, mais pas seulement. Un tableau est parfois nécessaire pour écrire ou montrer. Les postures, les mimiques, le ton de la voix, les émotions, ..., sont aussi des indices précieux pour l'enseignant.e pour tenter d'appréhender comment les élèves comprennent et ressentent les situations. Et la présence physique de l'enseignant.e peut inciter les élèves à chercher davantage, à se remobiliser. Comment tout cela pourrait-il avoir lieu si chacun est calé derrière un ordinateur ?

### **Encore une fois ne pas se laisser abuser**

Au vu des déclarations répétées de J.M. Blanquer, on peut craindre qu'il profite de la gravité de la situation, du choc, pour faire avancer son plan numérique dans la droite ligne des politiques éducatives prônées par la Commission européenne. Pour l'imposer, sa stratégie semble se dessiner : d'abord faire admettre qu'un enseignement à distance peut être efficace et une fois cette idée admise, s'engouffrer dans la brèche du développement du « e-learning », même au risque d'un creusement des inégalités scolaires. Ce projet signifierait la fin de l'école publique laïque, sa privatisation, la disparition à court terme du corps des professeurs des écoles – les instituteurs - des professeurs certifiés ou agrégés des lycées et collèges.

Nous devons bien sûr nous y opposer. Et prendre conscience que cette bataille passera aussi par les mots : non, un apprentissage à distance n'est pas possible. L'enseignement en "distanciel" est un leurre de plus. À distance, nous ne pouvons qu'envisager un accompagnement des élèves, quand ils ou elles sont joignables, quelques activités sur ce qui est déjà appris. Des conseils de lecture, des films à voir, des musiques à écouter, des exercices sportifs... et encore si leurs conditions le permettent. Pas davantage.